

2013-10-02

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2013 à 19h30 à la salle communautaire située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1  
Marianne Labelle, conseillère #4

Lorne Graham, conseiller #3  
Josée Dupuis, conseillère #6

Les conseillers suivants sont absents :

Diane Dorion, conseillère #2  
Patrick Blanc, conseiller #5

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

**1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2013-10-02-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 9 septembre 2013
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
  - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
  - 5.6 Rapport du comité du service incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Réserve de sel à glace
  - 6.2 Réserve de sable
  - 6.3 Présentation des Revenus / dépenses des Fêtes Namuroises
  - 6.4 Demande de publication des résultats des Fêtes Namuroises dans les médias
  - 6.5 Expo 2013 – FIHOQ
  - 6.6 Personne désignée pour signer les permis et certificats
  - 6.7 Demande de don pour le dépouillement d'arbre de Noël
  - 6.8 MTQ – Demande d'ajout de clignotants sur la 323
  - 6.9 Demande de transfert intégral des dossiers à Me Rino Soucy
  - 6.10 Hydro-Québec – demande de déplacement d'un poteau chemin du Ruisseau
  - 6.11 Embauche d'un employé supplémentaire pour le département de la voirie
  - 6.12 Salle communautaire / Maison des Jeunes
  - 6.13 Autorisation des données en matière de sécurité incendie
  - 6.14 Copie de dossier
- 7.0 Finances
  - 7.1 Rapport des heures cumulées
  - 7.2 Activités financières
  - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 30 septembre 2013
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
  - 10.1 Lettre de remerciement Premiers Répondants
  - 10.2 Calepin
  - 10.3 Avis régional de l'Outaouais sur le livre vert
  - 10.4 Lobbyisme
  - 10.5 Le LIEN – Carrefour jeunesse-emploi Papineau
  - 10.6 Vins & Fromages – Résidence le Monarque
- 11.0 Levée de la séance

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté.

**Adopté à l'unanimité.**

### **3.0 Adoption des procès verbaux**

#### **3.1 Adoption de la séance ordinaire du 9 septembre 2013**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2013;

**R2013-10-02-02          Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 septembre 2013 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

### **4.0 Période de l'assistance**

### **5.0 Informations aux membres du conseil**

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

### **6.0 RÉSOLUTIONS**

#### **6.1 Soumissions pour réserve de sel à déglacer**

**ATTENDU** que trois soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour notre réserve de sel à déglacer :

- 1. Sel Warwick Inn :            Prix de la tonne métrique : 98.00 \$ (livraison incluse)  
tonnes requises : 110
- 2. Calclo :                        Prix de la tonne métrique : 97.63 \$ (livraison incluse)  
tonnes requises : 110
- 3. Sifto Canada Corp :        Prix de la tonne métrique : 97.17 \$ (livraison incluse)  
tonnes requises : 110

**R2013-10-02-03          Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la soumission de Sifto Canada Corp. soit retenue au prix précité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.2 Soumissions pour réserve de sable d'hiver**

**ATTENDU** que trois(3) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour notre réserve de sable d'hiver :

- 1. Trudeau excavation :        Prix de la tonne métrique : 8.25 \$ (livraison incluse)  
tonnes requises : entre 1200 et 1500
- 2. Exc. Jacques Lirette :        Prix de la tonne métrique : 7.00 \$ (livraison incluse)  
tonnes requises : entre 1200 et 1500
- 3. Excavation RB Gauthier      Prix de la tonne métrique : 10.54 \$ (livraison incluse)  
tonnes requises : entre 1200 et 1500

**R2013-10-02-04          Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** la soumission de Excavation Jacques Lirette soit retenue au prix précité pour une quantité d'environ 1350 tonnes métriques.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.3 Présentation des Revenus / dépenses des Fêtes Namuroises**

**Monsieur le conseiller Lorne Graham informe les conseillers qu'il s'abstient de voter. La raison est qu'il est président des Fêtes Namuroises.**

**ATTENDU** que le comité des Fêtes Namuroises a été dissout le 28 février 2013;

**ATTENDU** que la municipalité de Namur avait adopté la résolution R2011-06-10 à l'effet que le comité des fêtes namuroises peut gérer les argents du FSTD, mais que le conseil municipal garde un œil sur les décisions du comité;

**ATTENDU** le montant des revenus à ce jour pour la municipalité de Namur incluant les revenus de la corporation est de 98 027.77\$;

**ATTENDU** le montant des dépenses à ce jour pour la municipalité de Namur incluant les dépenses de la corporation est de 97 966.29\$;

**R2013-10-02-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** les montants déposés en ce jour ne sont qu'officiels, car des subventions (environ 14 000.00\$) sont toujours à recevoir ainsi que quelques factures.

**QUE** les fonds de surplus seront gardés dans le surplus cumulé de la municipalité pour les prochaines éditions des fêtes Namuroises.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.4 Publication des résultats des Revenus / dépenses des Fêtes Namuroises**

**Monsieur le conseiller Lorne Graham informe les conseillers qu'il s'abstient de voter. La raison est qu'il est président des Fêtes Namuroises.**

**ATTENDU** que le comité des Fêtes Namuroises a déposé ses officieusement ses revenus / dépenses car des subventions (environ 14 000.00\$) sont toujours à recevoir ainsi que quelques factures;

**ATTENDU** le montant des revenus à ce jour pour la municipalité de Namur incluant les revenus de la corporation est de 98 027.77\$;

**ATTENDU** le montant des dépenses à ce jour pour la municipalité de Namur incluant les dépenses de la corporation est de 97 966.29\$;

**R2013-10-02-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** les montants déposés en ce jour seront publiés dans les médias des environs.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.5 Expo 2013 de la fédération interdisciplinaire de l'horticulture du Québec**

**ATTENDU** que l'Expo 2013 de la FIHOQ se déroulera les 6, 7 et 8 novembre prochain à la Place Bonaventure de Montréal;

**ATTENDU** que le 7 novembre est une journée dédiée au monde municipal;

**R2013-10-02-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** mesdames Denise Charles et Cathy Viens participent à ce colloque.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.6 Personne désignée pour signer les permis et certificats**

**Attendu** que Monsieur Jean Pierre Provost, inspecteur en bâtiment et environnement ne travaille plus pour la municipalité de Namur, et ce, depuis le 11 septembre dernier;

**Attendu** que dans l'attente et du processus d'embauche d'un autre inspecteur, la municipalité de Namur ne désire pas rester sans inspecteur afin d'offrir le service à ses citoyens;

**Attendu** qu'une entente avec l'adjointe de l'inspecteur en bâtiment, Madame Danielle Longtin, a été prise à l'effet que madame Longtin pourra signer les permis et certificats pendant cette période;

**Attendu** que madame Longtin ne fera aucune nuisance;

**Attendu** que madame Longtin sera rémunérée au même salaire que Monsieur Provost pendant les heures affectées à l'urbanisme (environ 9 heures/semaine);

**Attendu** que le salaire budgété est de 23.00\$ de l'heure;

**R2013-10-02-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** madame Longtin est mandatée à signer les permis et certificats jusqu'à ce que le conseil de Namur embauche un nouvel inspecteur en bâtiment et environnement;

**ET QUE** madame soit rémunérée à 23.00\$ de l'heure pendant les heures travaillées à l'urbanisme.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.7 Demande de don pour le dépouillement d'arbre de Noël**

**ATTENDU** que comme à toutes les années madame Véronique Carrière nous fait parvenir une sollicitation pour un don pour le dépouillement de Noël;

**ATTENDU** que cette organisation est pour les enfants de Namur;

**R2013-10-02-09 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QU'**un don de 350.00\$ soit remis à madame Véronique Carrière pour le dépouillement de l'arbre de Noël.

**Adoptée à l'unanimité.**

**6.8 Requête auprès du MTQ / Demande d'ajout de clignotants à l'entrée et la sortie de la route 323 de la municipalité de Namur**

**Considérant** que le conseil est sensible aux demandes faites par nos contribuables afin d'améliorer la sécurité des passants et des automobilistes dans notre municipalité;

**R2013-10-02-10 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** le conseil municipal demande au ministère des Transports de bien vouloir installer des clignotants à chaque extrémité des terre-pleins afin de sécuriser la nouvelle configuration de la route 323 (intersection 315);

**QUE** le conseil municipal de Namur demande l'appui à MRC de Papineau;

**QUE** la présente résolution soit transmise au Ministère du Transport

**Adoptée à l'unanimité**

**6.9 Demande de transfert intégral des dossiers (Rino Soucy)**

**ATTENDU** que Me Rino Soucy a remis sa démission du cabinet Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.;

**R2013-10-02-11 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** nous demandons à l'étude Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. de transférer à Me Rino Soucy, selon ses instructions, tous les dossiers actifs de la Municipalité de Namur, soit tout leur contenu papier, tout leur contenu informatique ainsi que tous les documents et informatiques jugés nécessaires par Me Rino Soucy, et ce, afin que ce dernier puisse continuer à les traiter..

**Adoptée à l'unanimité**

**6.10 Demande à Hydro Québec – déplacement d'un poteau situé sur le chemin du Ruisseau**

**Considérant** que la municipalité a acquis une partie du chemin du Ruisseau lors de l'officialisation de la virée;

**Considérant** qu'un poteau électrique est situé directement dans le chemin municipal;

**R2013-10-02-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**En conséquence**, une demande sera adressée à Hydro Québec afin que le poteau portant le numéro A0B1A soit relocalisé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.11 Embauche d'un employé supplémentaire pour le département de la voirie**

**Considérant** que des candidats ont été rencontrés pour remplacer monsieur Patrick Lirette qui est absent pour une période minimale d'un mois;

**R2013-10-02-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la candidature de monsieur Serge Chevrier a été retenue pour remplir les fonctions de journalier et chauffeur de camion pour la cueillette des ordures et des matières recyclables ainsi que d'accomplir toutes autres tâches qui lui seront demandées par son supérieur immédiat;

**QUE** monsieur Chevrier sera payé au taux horaire de 13.00 \$/heure à raison de 24 heures par semaine;

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.12 Salle communautaire / Maison des Jeunes**

**ATTENDU** qu'il n'y a plus d'activité à la maison des Jeunes;

**ATTENDU** qu'il y aura un agrandissement de la salle communautaire au 535, route 323;

**R2013-10-02-14 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** les objets de valeur et en bon état (table de billard, équipement sportif, etc...) seront transférés au 535, route 323 lorsque l'agrandissement sera complété afin que la communauté puisse en profiter

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.13 Autorisation des données en matière de sécurité incendie**

**ATTENDU** que la MRC de Papineau s'est dotée d'un Schéma de couverture de risques incendie (SCRI) conformément aux dispositions des articles 8 à 31 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui est entré en vigueur le 26 août 2009;

**ATTENDU** la tenue d'une journée thématique sur les enjeux de la sécurité incendie le 18 avril 2013 qui avait pour objectif d'établir le portrait actuel de la sécurité incendie au Québec et voir les différentes façons de faire dans certaines régions du Québec;

**ATTENDU** les résultats de cette journée thématique, les commentaires principaux signifiés sur les formulaires d'évaluation reçus pour la suite de cette journée ont été identifiés, soit :

- Établir le portrait de la situation actuelle en sécurité incendie pour la MRC de Papineau, cibler les lacunes, maximiser les ressources humaines et matérielles afin d'optimiser le service aux citoyens;
- Partage de certaines ressources au niveau régional ou regroupement de services pour les formations et certaines autres spécialités;

**ATTENDU** que le comité de sécurité incendie réuni le 11 juin 2013 a recommandé au Conseil des maires du 19 juin 2013 la poursuite des deux points énumérés suite à la journée thématique;

**ATTENDU** que seules, les municipalités ont l'obligation et la responsabilité au niveau local de transmettre des données aux fins de statistiques reliées au service incendie local au ministère de la Sécurité publique du Québec;

**ATTENDU** que le coordonnateur doit obtenir ces données afin de pouvoir compléter le mandat que le comité de sécurité incendie lui a donné;

**ATTENDU** que le comité de sécurité incendie réuni le 17 septembre 2013 a réitéré son appui afin de poursuivre les développements des deux points énumérés suite à la journée thématique;

**R2013-10-02-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** le conseil municipal de Namur autorise le Coordonnateur à la sécurité publique de la MRC Papineau à obtenir les informations statistiques nécessaires auprès du ministère de la Sécurité publique du Québec et mandate celui-ci pour la réalisation du portrait actuel des municipalités de la MRC de Papineau à l'égard de la sécurité incendie;

**ET QUE** cette décision demeure en vigueur tant qu'elle n'aura pas été révoquée.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.14 Documents originaux**

**R2013-10-02-16 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** tout document, courrier, courriel, note ou autre concernant des projets réalisés pour la municipalité devront transiter par la municipalité et que les originaux devront rester au bureau de la directrice générale.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.0 Finances**

##### **7.1 Rapport des heures cumulées**

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

##### **7.2 Activités financières**

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

##### **7.3 Approbation des comptes fournisseurs**

**ATTENDU** que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de septembre 2013 totalisant un montant de 27 248.65\$.

**R2013-10-02-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 27 248.65\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

**Adopté à l'unanimité**

#### **8.0 Seconde période de l'assistance**

#### **9.0 Varia**

#### **10.0 Levée de la séance**

**R2013-10-02-18 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** la séance soit levée à 21h35

**Adopté à l'unanimité**

---

Gilbert Dardel, maire

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière